

21 février 2013
Français
Original: anglais

**Groupe d'experts chargé de réaliser une étude
approfondie sur la cybercriminalité**

Vienne, 25-28 février 2013

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation:
 - a) Ouverture de la réunion;
 - b) Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation des informations recueillies et des travaux effectués en vue de réaliser un projet d'étude approfondie sur le problème de la cybercriminalité conformément à la résolution 65/230 de l'Assemblée générale.
3. Examen du projet de contenu et de conclusions de l'étude sur le problème de la cybercriminalité et les mesures prises par les États Membres, la communauté internationale et le secteur privé:
 - a) Le phénomène de la cybercriminalité;
 - b) Législation relative à la cybercriminalité et incrimination de la cybercriminalité;
 - c) Détection et répression et mesures et capacités de justice pénale;
 - d) Coopération internationale en matière de cybercriminalité;
 - e) Prévention de la cybercriminalité.
4. Options envisageables pour renforcer les mesures juridiques ou autres prises à l'échelle nationale et internationale face à la criminalité et pour en proposer de nouvelles.
5. Débat sur la voie à suivre.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.



Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
Lundi 25 février	10 heures-13 heures	1 a)	Ouverture de la réunion
		1 b)	Adoption de l'ordre du jour
		2	Présentation des informations recueillies et des travaux effectués en vue de réaliser un projet d'étude approfondie sur le problème de la cybercriminalité
	15 heures-18 heures	3	Examen du projet de contenu et de conclusions de l'étude
		3 a)	Le phénomène de la cybercriminalité
		3 b)	Législation relative à la cybercriminalité et incrimination de la cybercriminalité
Mardi 26 février	10 heures-13 heures	3 c)	Détection et répression et mesures et capacités de justice pénale
		3 d)	Coopération internationale en matière de cybercriminalité
	15 heures-18 heures	3 e)	Prévention de la cybercriminalité
		4	Options envisageables pour renforcer les mesures juridiques ou autres prises à l'échelle nationale et internationale face à la criminalité et pour en proposer de nouvelles
Mercredi 27 février	10 heures-13 heures	4	Options envisageables pour renforcer les mesures juridiques ou autres prises à l'échelle nationale et internationale face à la criminalité et pour en proposer de nouvelles (<i>suite</i>)
	15 heures-18 heures	5	Débat sur la voie à suivre
Jeudi 28 février	10 heures-13 heures	5	Débat sur la voie à suivre (<i>suite</i>)
	15 heures-18 heures	6	Questions diverses
		7	Adoption du rapport